

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 55 (1947)

Heft: 51

Vereinsnachrichten: An unsere Abonnenten und Leser = À nos abonnés et lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

An unsere Abonnenten und Leser

Sehr geehrte Damen und Herren!

Wir erlauben uns, Ihnen mitzuteilen, dass der Jahres-Abonnementspreis unserer Zeitung «Das Rote Kreuz» mit Beginn des Jahres 1948 um 30 Rp., das heisst auf Fr. 3.20 erhöht werden muss. Da der Verlag Vogt-Schild A.-G., in Solothurn in den letzten Jahren durch die Herausgabe der Rotkreuzzeitung finanziell stark belastet worden ist und nun vor neuen Teuerungen steht, die er nicht auch noch übernehmen kann, ist es leider trotz der Preiserhöhung nicht möglich, die Zeitung im Jahre 1948 im bisherigen Umfang herauszugeben. Die Herausgeber sehen sich deshalb gezwungen, den Umfang der Zeitung für das kommende Jahr auf wöchentlich vier Seiten festzulegen. Diese Verminderung hat zur Folge, dass die Zeitung inskünftig vorwiegend als Mitteilungsblatt Verwendung finden wird.

In Anbetracht dieser Umstellung, sowie infolge Arbeitsüberlastung hat der bisherige Redaktor, Herr Dr. iur. Kurt Stampfli, den Rücktritt von seinem Amte erklärt. Es ist Herausgebern und Verlag ein Bedürfnis, Herrn Dr. Stampfli, der während annähernd drei Jahren die Zeitung mit Umsicht und Loyalität geleitet hat, für seine Tätigkeit den besten Dank auszusprechen. Die Redaktion der Zeitung wird inskünftig vom Verbandssekretariat des Schweizerischen Samariterbundes in Olten besorgt werden. Diese Lösung liegt deshalb nahe, weil der Schweizerische Samariterbund den Grossteil der Mitteilungen und Anzeigen zur Verfügung stellt.

Das Zentralkomitee des Schweizerischen Roten Kreuzes hat indessen beschlossen, im Laufe des Jahres 1948 im Einvernehmen mit dem Schweizerischen Samariterbund eine Monatszeitung oder -zeitschrift herauszubringen, die den Bedürfnissen seiner Propaganda genügt und weitere Kreise ansprechen soll. Die erste Nummer wird im Zusammenhang mit der Maisammlung 1948 erscheinen.

*Schweizerisches Rotes Kreuz
Schweizerischer Samariterbund
Verlag Vogt-Schild A.-G.*

A nos abonnés et lecteurs

Mesdames, Messieurs,

Nous nous permettons de vous informer que le prix de l'abonnement à notre journal *La Croix-Rouge* va être augmenté de 30 centimes dès le début de 1948: il sera donc de fr. 3.20 par an. La Maison d'édition Vogt-Schild S. A., à Soleure qui, ces dernières années, a enregistré de gros déficits en éditant ce journal ne désire pas en courir une nouvelle fois le risque, étant donné surtout le renchérissement actuel du papier, etc. Il s'avère par conséquent impossible, et cela en dépit même de l'augmentation du prix des abonnements, de faire paraître le journal sous son volume actuel. Les éditeurs se voient en effet dans l'obligation de le réduire à quatre pages par semaine, lui imprimant nécessairement par là un certain caractère de bulletin d'informations et d'annonces.

Ces changements ainsi que le surcroît de travail qui lui incombe en ce moment ont incité Monsieur Kurt Stampfli, Docteur en droit, à se démettre de ses fonctions à notre grand regret. C'est toutefois pour les éditeurs et la Maison Vogt une mission agréable que d'exprimer à Monsieur Stampfli qui, pendant près de trois ans, a dirigé la rédaction de notre journal *La Croix-Rouge* avec autant de prudence que de loyalisme, ses très sincères remerciements. Cette tâche sera désormais assumée par le Secrétariat général de l'Alliance suisse des Samaritains à Olten. C'est là, semble-t-il, une heureuse solution puisque la plus grande partie des communiqués et annonces émane de cet organisme.

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a toutefois décidé de lancer, au cours de l'année 1948 et en accord avec l'Alliance suisse des Samaritains, l'édition d'un journal ou d'une revue mensuelle qui réponde aux exigences de la propagande de la Croix-Rouge et permette d'atteindre un nombre plus considérable de lecteurs.

*Croix-Rouge suisse
Alliance suisse des Samaritains
Maison d'édition Vogt-Schild S. A.*

occupe à l'intérieur de celle-ci. Ce sont des éléments de base qui permettent de suivre avec une attention soutenue la vaste randonnée que nous effectuons ensuite en sa compagnie sur les divers théâtres d'opérations du Comité. Nous revivons ainsi, mais sous l'angle de la Croix-Rouge et non sous celui de nos craintes et intérêts personnels, toutes les péripéties du conflit et la série interminable des difficultés qui doivent être successivement résolues: Agence centrale des prisonniers de guerre, visite des camps de prisonniers, ravitaillement, efforts pour l'extension des bénéfices de la convention aux prisonniers russo-allemands et aux civils, tentatives en faveur des déportés politiques et racieux, colonnes de secours pour les évacués lors de la débâcle, action au Japon, assistance aux prisonniers allemands après le renversement de la situation, etc.

A l'issue de cette randonnée, dont les diverses étapes font chacune l'objet d'un chapitre riche de contenu, notre guide nous retient un instant pour réfléchir avec nous sur les difficultés et insuccès, pour faire le point. Très ingénieusement, les longues explications jaillies spontanément tout au long du parcours se synthétisent en un précieux aperçu sur les conditions générales du travail de la Croix-Rouge, sur l'avenir qui peut être le sien. Qu'il nous soit permis d'en dégager quelques thèmes de réflexion que nous en avons extraits pour nos lecteurs: «Ah! Monsieur! si vous pouviez écrire à mon père, qu'il console ma mère!» disait un agonisant de Solférino au touriste genevois qui se penchait sur lui. «Une petite lettre, rien qu'une, voulez-vous?» clame chacun des prisonniers atroupés autour du délégué du Comité international; c'est toute l'action de la Croix-Rouge: la répétition, sur une échelle autrement plus vaste, de cette action personnelle et directe d'Henri Dunant au chevet des blessés. Comme l'auteur le souligne à plusieurs reprises, elle doit à tout prix conserver ce caractère profondément humain, émotionnel presque, qui est sa raison d'être.

Mais, ce faisant, elle ne peut se heurter qu'à une constante opposition, opposition que traduit déjà, dans sa concision latine, la devise du Comité: «Arma — Caritas». Sans jamais juger ni condamner personne, parce que d'un autre ordre, elle est par sa seule existence un perpétuel défi lancé à la guerre et à la violence. C'est à tort qu'on se laisserait décourager devant la disproportion des moyens de secours et de destruction, devant le peu de pouvoirs officiels dont dispose au

fond le Comité international. C'est dans sa faiblesse même que réside sa force. Rien de plus symbolique à cet égard que cette image que nous ne pouvons pas ne pas évoquer ici: «C'est ainsi qu'en un temps où les transports maritimes ne se faisaient qu'en convois formidablement protégés, où les communiqués se vantaient chaque mois des centaines de milliers de tonnes envoyées par le fond, on put voir de petits bateaux franchir l'océan tout seuls, sous la protection de ce signe: la Croix-Rouge.»

Aussi bien, si une des tâches les plus urgentes de l'heure est la révision des conventions et leur extension aux enfants, femmes et vieillards en particulier, si la recherche des résultats et des moyens pour y parvenir doit rester au premier plan des préoccupations, tout cela se résume sans peine en une seule consigne: le maintien de l'esprit Croix-Rouge. «Revenir à l'idée mère, et au principe de 1864. Les préciser, les restaurer s'il le faut, et les élargir à la dimension de l'époque, tout en leur conservant leur pureté. C'est la conclusion de ce qui précède, c'est le travail constructif qu'il faut entreprendre.»

Comme le rappelle excellemment l'auteur pour terminer, en luttant ainsi pour sauvegarder les sentiments humains jusque sur les champs de bataille et dans les camps de prisonniers, la Croix-Rouge dépasse singulièrement son but immédiat. De même qu'elle n'a cessé d'être une protestation vivante contre les horreurs de toutes sortes que nous a valu cette guerre, de même elle ne saurait jamais céder à la tendance actuelle vers la standardisation de l'homme et se laisser réduire à un corps de fonctionnaires.

Dans son dernier ouvrage «Solidarité», M. Lasserre déclare de son côté qu'on peut voir dans l'idée de la Croix-Rouge «un élément de morale sociale extrêmement important, puisque la Croix-Rouge représente une des structures sur lesquelles peut solidement s'appuyer un monde plus juste». Pour l'auteur des «Martyrs», la Croix-Rouge est appelée à jouer un rôle d'avant-garde contre les excès du totalitarisme: un livre aussi près du réel que celui que nous venons de présenter à nos lecteurs, renforçant encore ces points de vue, vient infliger un formel démenti à tous ceux qui voudraient mettre en doute l'actualité de l'œuvre de Dunant. Remercions-en le Comité international et son interprète auprès de nous, qui, en nous montrant du doigt le chemin, nous ont communiqué en même temps plus d'ardeur pour le parcourir.

J. Maisonne.